

Vente d'un terrain acheté en cpropriété

Par cagnet, le 23/02/2009 à 21:35

bonjour,

puis-je vendre ma part d'un terrain acheté en copropriété j'en possède la moitié /un propriétaire un quart/le propriétaire du quart restant étant décédé depuis plusieurs années il n'y a pas eu de succession. le terrain est à l'abandon.

merci